



# La Cour des Comptes veut tuer La Poste

■ La Cour des Comptes dans un récent rapport crie haro sur les facteurs/trices et la distribution ■ Conforme à son dogme libéral, elle accuse les postier-es de fainéantise ■ Retour sur un mensonge orchestré

RÉDUCTIONS DES DÉPENSES PUBLIQUES  
PAR DIDIER TIGAUD



## Le saviez-vous ?

Actionnaire majoritaire, l'Etat siège au Conseil d'Administration du Groupe La Poste : ses représentants sont là pour optimiser son profit. L'un d'entre eux (en poste jusqu'au 21 décembre 2015) n'est autre... qu'un Maître Conseiller à la Cour des Comptes !

De là à penser que les «conseils» distillés dans ce rapport, abondamment médiatisé, ne sont qu'une commande du cabinet de Wahl ...

Quand on veut tuer son chien, on demande au docteur une ordonnance : une sévère en l'occurrence !

# Pour dire stop aux mensonges dès le 23 toutes et tous en grève



# DÉCRYPTONS CE RAPPORT

## ★ CE QU'IL DIT

Cette organisation ne répond plus pleinement aux besoins des clients - dont certains préféreraient une distribution des objets suivis (recommandés, colis) lorsqu'ils sont présents à leur domicile - ni aux souhaits de certains facteurs. [...] L'accord Qualité de Vie au Travail du 22/01/2013 prévoit d'expérimenter la semaine de 5 jours. Des tournées vespérales et la distribution dominicale des colis sont à l'essai dans certaines villes [...].

En conséquence, persistent sur le terrain des situations de sous-occupation pour certains facteurs, et donc un potentiel de productivité inexploité et qui n'est pas toujours mesuré par La Poste, alors même qu'elle en a les moyens techniques [...].

Conséquence à la fois de cette pénibilité et du vieillissement progressif de la population des facteurs (42 % ont plus de 50 ans), l'absentéisme est particulièrement élevé (7,6 % contre 4,5 % en moyenne pour les ouvriers du secteur privé) et donc coûteux pour la Poste [...].

La « vente » des tournées, une tradition de nature à freiner les adaptations [...]. La vente des quartiers prive donc la hiérarchie de son pouvoir habituel d'affecter les salariés aux postes de travail et permet à ceux-ci de conserver le même [...].

Au sein des équipes, de nouvelles fonctions de « Facteur d'Equipe » et de « Facteur Qualité » ont été créées pour assurer la coordination et la qualité du service rendu, permettant la promotion de 40 000 facteurs depuis 2007, pour un surcoût estimé à 40 M€ par an [...].

Si elle (la réforme Facteur d'Avenir) a introduit une dose de souplesse bienvenue dans l'organisation de l'activité, cette réforme n'a eu néanmoins qu'un faible effet en termes de gains de productivité, très en-deçà des besoins liés à la baisse des volumes de courrier [...].

## ★ CE QU'IL FAUT LIRE

**Dans ce paragraphe, les laquais de nos exploiters mettent en avant la nécessité du travail en soirée et du travail le dimanche. Tout cela pour une prétendue adaptation aux besoins de l'utilisateur devenu client !**

**Qu'ils se le gardent leur travail du dimanche !**

**Mépris quand tu nous tiens... « Certains » facteurs sont des feignants ? « Tous » les facteurs apprécieront !**

**Cette «analyse» est complètement déconnectée de la réalité du terrain et des agents qui chaque jour triment pour distribuer le courrier par tous les temps.**

**OK, les facteurs sont plus âgés que les autres ouvriers et ils pratiquent un métier pénible. Mais quand ceux-ci sont malades (conséquence logique des 2 raisons précitées), nos exploiters ne voient que le coût que cela engendre !**

**M... alors, les facteurs ne sont pas corvéables à merci ? Ils peuvent rester sur leurs tournées plutôt que d'être baladés chaque jour sur une nouvelle tournée ? On sent bien ici la commande de La Poste pour ce rapport... elle qui veut dézinguer le principe du titulaire depuis belle lurette !**

**La Poste a distribué quelques mini-promotions avec son pack de destruction du métier (aussi appelé « Facteur d'Avenir »). Mais même ces miettes sont incriminées... comme étant un « surcoût ». Les facteurs, toujours 1.2 ou 1.3 en fin de carrière, apprécieront l'analyse !**

**Vous aviez morflé lors de Facteur d'Avenir ? Sachez que pour la Cour des Comptes, ce n'est que l'apéro...**



## ★ CE QU'IL DIT

Le bon acheminement des objets suivis implique un engagement de la part des facteurs : la délivrance d'une lettre recommandée ou d'un colis allonge la durée de la tournée, et donc, dans un régime de « fini-parti », la journée de travail [...]

Nombre de ces mutations remettront en chantier le modèle de carrière usuel des facteurs, marqué par l'hégémonie du temps plein et du contrat à durée indéterminée. Elles nécessiteront donc un dialogue social actif et fructueux [...].

Ces efforts doivent être poursuivis : le plan stratégique de l'entreprise devra être mis en œuvre effectivement et selon le calendrier prévu, notamment en matière de baisse d'effectifs. Pour ce faire, les organisations du travail, les horaires, les déroulements de carrières des facteurs ou des traditions comme la « vente des tournées » devront souvent être adaptés [...].

A réglementation constante, le plan Facteurs d'Avenir a réformé l'organisation du travail quotidien des facteurs. Il avait pour objectif de mieux adapter cette organisation à la saisonnalité du trafic, alors que le mouvement de titularisation des contrats à durée déterminée après 2004 a limité la flexibilité de la main d'œuvre [...].

Si ces méthodes et la règle des 2 ans facilitent la concertation et contribuent à l'acceptation des réorganisations, elles ne doivent pas conduire à les différer. Tout retard dans la mise en œuvre des réorganisations pénalise en effet la productivité de la distribution. Aussi cet intervalle de deux ans devrait-il être, dans le cas général, un maximum [...].

## ★ CE QU'IL FAUT LIRE

**Dans un premier temps, on se fait limite traiter de feignasses privilégiées. Mais là, on se fait carrément traités de fumistes !**

**La Cour explique que le taux de réclamation pour non présentation d'une LR est particulièrement élevé. Puis nous explique que les facteurs doivent se mobiliser car dans un régime de « fini-parti », la distribution d'une LR prend du temps et donc accroît notre journée de travail. Les facteurs sont donc soupçonnés de ne pas distribuer les recommandés pour gagner du temps ?**

**Il s'agit clairement de remettre en cause le temps plein et le CDI, au profit d'un modèle social basé sur des contrats à heures variables licenciables à la minute. Optimisation du profit au détriment de dizaines de milliers de salariés et des usagers. Pour cela, il faudra avoir affaire à des syndicats complaisants ( pour ne pas dire traîtres !)...**



**En deux phrases, nous retrouvons la synthèse du programme à venir : casse de l'emploi à tout prix, suppression du statut de titulaire de tournée, horaires à la carte (choisis par La Poste bien entendu) et il va falloir se calmer sur les « coûteuses » promotions !**

**Finie la CDIisation ? Mais la Cour des Comptes a 10 ans de retard ! Il y a longtemps que La Poste pratique une politique basée sur la flexibilité de l'emploi au détriment des agents, précaires ou non ! Maintenant, La Poste use de jeunes travailleurs-euses sous payé-es, qui dans des formations Formapost, espèrent un CDI à la fin... Pour finalement se faire jeter parce que les suppressions à tout va n'auront pas permis de les embaucher, pour un travail pour lequel ils/elles sont pourtant qualifié-es !**

**La négociation oui, mais point trop n'en faut : en 2 ans maximum La Poste doit expédier les réorganisations ! Pourtant la Commission Kaspar (2012), prévoyait bien 24 mois entre les réorganisations au moins, en réponse à une vague de suicides. La Cour des Comptes ne lit pas les rapports des autres ?**

## ★ CE QU'IL DIT

La réduction des coûts fixes va requérir des mesures de réorganisation industrielle et humaine ; l'entreprise devra notamment poursuivre le mouvement de décreuse des effectifs déjà amorcé [...].

La Poste estime que le vieillissement de la population et le besoin de proximité engendré par la numérisation de la société permettront de tirer des revenus commerciaux du passage quotidien des facteurs devant chaque domicile [...].

Lorsqu'un tel regroupement des boîtes aux lettres est propre à faire économiser des coûts pour certaines tournées de facteurs et lorsqu'il n'est pas en contradiction avec des dessertes dédiées aux nouveaux services, cette solution devrait être davantage privilégiée qu'elle ne l'est aujourd'hui [...]



Au-delà des actions engagées par l'entreprise ou inscrites dans son plan stratégique, la baisse accélérée du courrier conduit à s'interroger sur les obligations du service postal universel qui ont été définies à une époque où les volumes s'accroissaient et où les technologies numériques étaient moins diffusées [...]. Définies en période de croissance ou de stabilité du courrier, les modalités retenues en France du service universel postal font peser de lourdes contraintes sur l'activité de distribution du courrier et affectent sa rentabilité en période de baisse accélérée du courrier [...]. Le débat public devra s'attacher à maintenir les principes du service universel postal tout en limitant son coût pour l'entreprise [...].

## ★ CE QU'IL FAUT LIRE

**Encore une couche pour des suppressions de postes !  
Avec en sus un langage méprisant, qualifiant le massacre de milliers d'emplois de « décreuse » !**

**La Poste veut donc faire du fric sur le dos des petits vieux et de leur faiblesse face à l'évolution numérique de la société. Les vautours sont lâchés !  
A SUD, nous avons une autre idée du service public et de la société de manière générale !**

**Regrouper les BAL en CIDEX en bout de rue : LA solution !  
Le rural n'est pas rentable qu'on se le dise !  
Pour les LR et les colis par contre, vous en oublierez l'existence.**

**Avec un cynisme décomplexé, la Cour des Comptes remet TOUT SIMPLEMENT en cause les engagements de l'entreprise et de l'Etat en matière de service public !  
Nous entrons bien là dans la deuxième phase de privatisation de La Poste, comme SUD l'avait dénoncé lors de l'ouverture du capital !  
SUD revendique la mise en place d'un débat public et citoyen sur les conditions du service postal !**

### MAIS DANS CE RAPPORT :

- où sont mentionnées les conditions de travail dégradées ?
- où parle-t-on de la souffrance au travail ?
- où y-a-t-il une définition d'un Service Public de qualité ?

# LA COUPE EST PLEINE !

RÉAGISSONS CONTRE CETTE VISION

DE NOTRE MÉTIER ET DE NOTRE AVENIR !

**À PARTIR DU 23 MARS SUD APPELLE LES POSTIERS ET POSTIÈRES À LA GREVE DANS TOUS LES SERVICES !**